



Les Championnats de France Vétérans 2025

Les 7, 8 & 9 juin à Toumefeuille (31)

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

➤ Commission Fédérale des compétitions

Diffusion : Joueurs Vétérans

Les Championnats de France Vétérans 2025 :

Les Championnats de France Vétérans 2025 se dérouleront à Tournefeuille (31) 7, 8 et 9 juin 2025.

La Commission Fédérale des compétitions a mis en place des listes d'attente, conformément au règlement du Championnat.

Vous trouverez, sur le site fédéral, la liste des joueurs qualifiés et des remplaçants.

Les critères suivants ont été retenus pour établir ces listes :

- Joueurs et paires classés selon leur CPPH du 17/04/2025.
- SH et SD : 32 joueurs/joueuses qualifiés au maximum.
- DH, DD et DMx : 16 paires qualifiées au maximum.
- Deux places au maximum par tableau sont réservées à des Wild card.
- Ont été pris en compte les forfaits jusqu'à la date du jeudi 24/04/2025 inclus

Comme l'édition 2024, nous rappelons qu'en vertu de l'article 3.4.3 : « *Un joueur, sous réserve d'être qualifié, ne pourra s'engager que dans une seule et unique catégorie d'âge que ce soit en simple, double et mixte* ».

Une vérifications des inscriptions et des arbitrages sur celles-ci, en ce sens, ont été effectués.

Concernant les tenues :

Sera appliquée lors des Championnats de France Vétérans 2025, la réglementation en vigueur concernant les tenues.

Informations importantes pour les joueurs :

Les tableaux ci-dessous ont été regroupés :

- SD V8 et V9
- DD V8 et V9
- DMx V8 et V9

Par conséquent, annulation des tableaux SD V9, DD V9 et DMx V9.

Ces fusions de tableau ont été effectuées afin de permettre à tous les joueurs de participer. Leur maintien n'étant pas réglementairement possible.

Les joueurs ne souhaitant pas participer dans un / des tableaux fusionnés peuvent se désinscrire, sans justification, de ceux-ci jusqu'au dimanche 11 mai 2025 (date limite pour se désinscrire sans justification de la compétition).

Les tableaux seront diffusés le **vendredi 16 mai 2025**.

La date limite pour annoncer un forfait sans justification est le **dimanche 11 mai 2025**.

Concernant les forfaits :

Tout forfait communiqué devra être justifié auprès de la FFBaD en respectant les délais réglementaires sinon le joueur encourt une sanction (suspension).

En double et en mixte, si un joueur se retire après la diffusion de la liste des qualifiés, c'est la paire complète qui est déclarée forfait. La paire forfait sera remplacée par une paire en liste d'attente.

En cas de forfait avant la compétition, merci de prévenir les interlocuteurs aux adresses mails suivantes : audrey.poupart@ffbad.org, en mettant en copie le juge arbitre principal.

Juge-Arbitre principal : Julien LAMERCERIE (lamercederjulien@gmail.com)

Informations complémentaires :

Lien vers le site Badnet de la compétition :

<https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=29741>

Lien vers le site de l'organisateur :

<https://franceveterans.ffbad.org/fr/accueil>

Saint-Ouen, le 30/04/2025